



MAIRIE DE  
SAINT-AUGUSTIN  
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

CHARENTE-MARITIME  
Commune de SAINT-AUGUSTIN  
Séance du conseil municipal du 28 mars 2023

**Délibération n° 2023-035**

L'an deux mille vingt-trois le vingt-huit mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.  
Date de convocation du Conseil Municipal : 23/03/2023.

**Présents :** MM. PROST Gwennaëlle – BESSIERE Jean-Pierre – DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre – SEGUINOT Stéphanie - DIERS Thierry - VENANT Frédéric – LAVERGNE Cécile - MARINOT Patrice.

**Absents excusés :** MM. PIETERS Marc ayant donné pouvoir à MARINOT Patrice, VIDAL Isabelle ayant donné pouvoir à DIERS de LABARRE Nathalie, DARMON Alexandre ayant donné pouvoir à BESSIERE Jean-Pierre.

**Secrétaire de séance :** Mme LAVERGNE Cécile.

*Finances locales – Subventions*

**Vote des subventions allouées aux associations et organismes publics locaux**

Madame le Maire donne la parole à Monsieur BESSIERE pour présenter les demandes reçues et sollicite l'assemblée délibérante pour l'attribution des subventions allouées aux associations et organismes publics locaux et leurs montants.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE par 12 voix POUR d'allouer les subventions suivantes :

ORGANISMES / ASSOCIATIONS	Subventions demandées 2023	Subventions accordées 2023
LES AMIS DES BETES DE MEDIS	500,00 €	400,00 €
SECOURS CATHOLIQUE	300,00 €	150,00 €
DIACONAT DES ILES DE SAINTONGE (Protestant)	200,00 €	150,00 €
LES RESTAURANTS DU COEUR	500,00 €	150,00 €
PARRAINAGE 17	100,00 €	100,00 €
COLLECTIF CARICATIF DU CANTON LA TREMBLADE	400,00 €	400,00 €
VMEH (Visite des malades en établissement hospitalier)	110,00 €	100,00 €
FNACA (Anciens combattants Algérie – Maroc – Tunisie)	100,00 €	50,00 €
SNSM (Sauveteurs en mer)	1 000,00 €	400,00 €
FRANCE ALZHEIMER	100,00 €	70,00 €
CASA ST AUGUSTIN	400,00 €	250,00 €
APF FRANCE HANDICAP	300,00 €	100,00 €
PREVENTION ROUTIERE 17	0,00 €	50,00 €
GSCF (Groupe Secours Catastrophe Français)	70,00 €	70,00 €
UN HOPITAL POUR LES ENFANTS POITIERS	0,00 €	100,00 €
ARSEP (Sclérose en plaques)	0,00 €	70,00 €
SOUTIEN AU TREMBLEMENT DE TERRE EN TURQUIE	200,00 €	200,00 €
COLLEGE ANDRE ALBERT	0,00 €	30,00 €
ECOLE DES CHENES	1 154,00 €	1 154,00 €
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>5 434,00 €</b>	<b>3 994,00 €</b>

Publication dématérialisée du 04.04.2023  
Le Maire, Gwennaëlle PROST

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire, Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE  
Sous le n° 017-211703111-20230328-2023\_035  
Reçu le 31-03-2023



1 rue de la Cure  
17570 Saint-Augustin  
05.46.23.23.37